

**RAPPORT D'ACTIVITE 2016
ET
PROGRAMME PREVISIONNEL 2017**

TECHNICIEN DE RIVIERE ET BASSIN VERSANT



*Travaux
d'entretien
sur la Thouane –
Septembre 2016,
commune de Tanville*

Technicien : M. ROULLIER Camille

*Communauté de communes des Sources
de l'Orne*

2 rue Auguste Loutreuil

61500 SEES

02.33.28.88.87

cc-sourcesdelorne@orange.fr

*Intervention 3 ans après la
phase de restauration*

Sommaire

A. RAPPORT D'ACTIVITE 2016	3
I. LE PROGRAMME DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN THOUANE–SENNEVIERE	3
<i>I.1. Détail et quantité des travaux réalisés en 2016</i>	<i>4</i>
<i>I.2. Répartition des coûts par cours d'eau</i>	<i>6</i>
II. PROGRAMME DE TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS SUR LES BASSINS THOUANE-SENNEVIERE	8
III. DIAGNOSTIC DE TERRAIN SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ORNE	11
IV. COMMUNICATION, SENSIBILISATION, INFORMATION	15
<i>IV.1. Présentation du projet de lutte contre l'érosion et le ruissellement</i>	<i>15</i>
<i>IV.2. Interventions auprès d'étudiants du lycée agricole de Sées</i>	<i>16</i>
V. ECHANGES TECHNIQUES ET CONTRIBUTIONS A L'ELABORATION DE DOCUMENTS	16
<i>V.1. Echanges techniques entre techniciens de rivières</i>	<i>16</i>
<i>V.2. Réunion de travail et d'échange à la DDT61</i>	<i>17</i>
<i>V.3. Contribution à la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation</i>	<i>17</i>
<i>V.4. Réunion Natura 2000</i>	<i>17</i>
<i>V.5. Guide de terrain sur les plantes invasives du bassin de l'Orne</i>	<i>18</i>
VI. FORMATIONS	18
<i>VI.1. Formation « La gestion et l'entretien des ripisylves »</i>	<i>18</i>
<i>VI.2. Formation « Les différentes techniques de restauration hydro-morphologiques des cours d'eau »</i>	<i>18</i>
<i>VI.3. Formation « Les outils d'acquisition et d'expropriation foncière »</i>	<i>19</i>
<i>VI.4. Formation « L'identification des zones humides »</i>	<i>19</i>
VII. SUIVI DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	20
<i>VII.1. Plan de gestion : Ecrevisses à pattes blanches</i>	<i>20</i>
<i>VII.2. Prospection loutre</i>	<i>20</i>
B. PROGRAMME PREVISIONNEL 2017	20
I. 2 ^{EME} TRANCHE DE LA PHASE D'ENTRETIEN DES BASSINS THOUANE-SENNEVIERE	20
II. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS SUR LES BASSINS THOUANE-SENNEVIERE	22
III. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'EROSION ET LE RUISSellement SUR LES BASSINS THOUANE-SENNEVIERE	23
IV. LE PROGRAMME DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN SUR LE BASSIN DE L'ORNE	23
V. VEILLE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE	24
ANNEXE : REPARTITION DU TEMPS PASSE PAR MISSION POUR L'ANNEE 2016 DU TECHNICIEN DE RIVIERES	25

A. RAPPORT D'ACTIVITE 2016

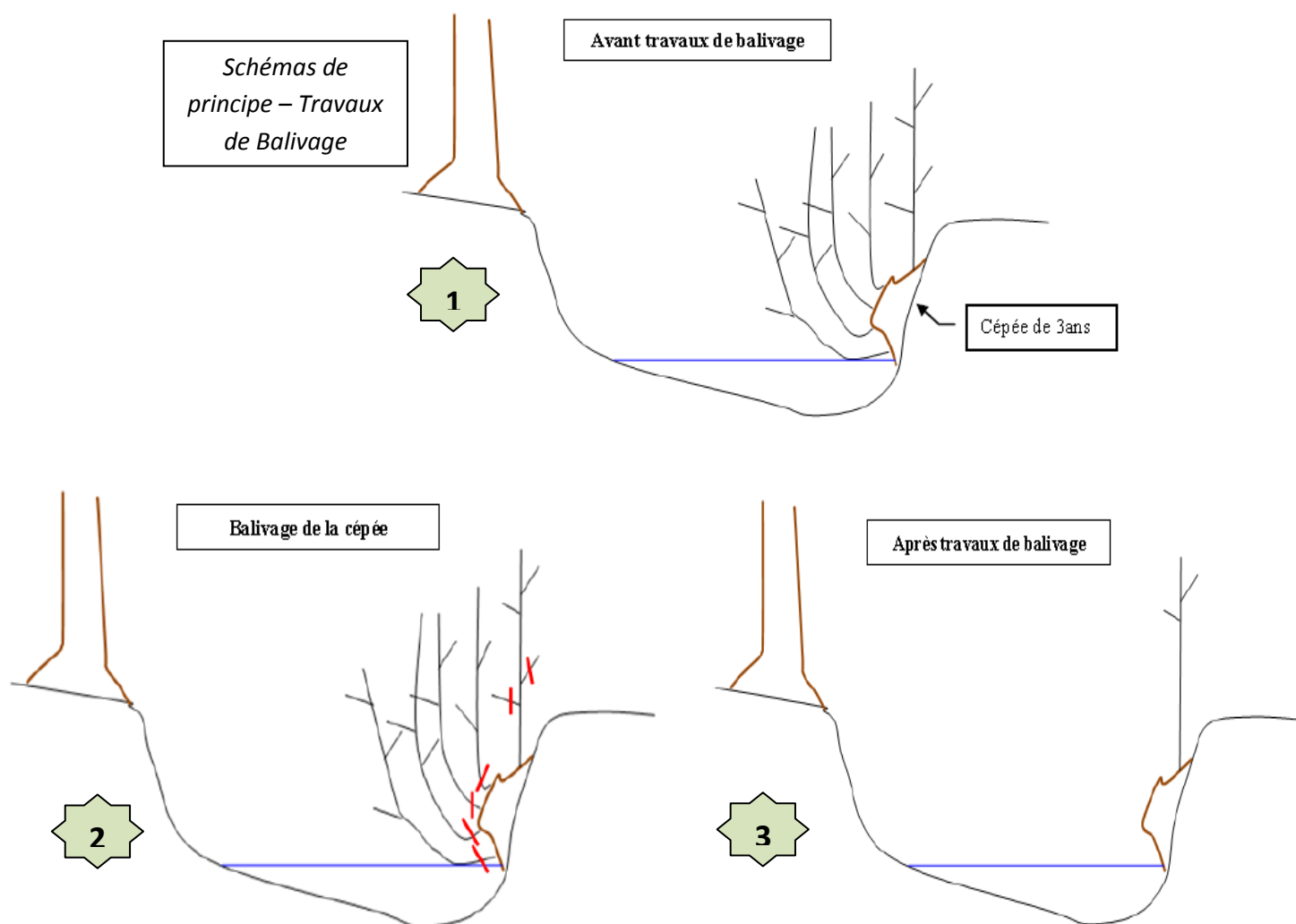
I. Le programme de restauration et d'entretien Thouane–Sennevière

Après trois années de restauration sur les cours d'eau des bassins versants de la Thouane et de la Sennevière, la communauté de communes des Sources de l'Orne a entrepris **une phase d'entretien afin de pérenniser les travaux et d'accompagner les exploitants agricoles à la bonne gestion du milieu.**

Ce programme de travaux a été déclaré d'intérêt général par arrêté préfectoral en date du 10 Juillet 2012.

Les travaux d'entretien se traduisent par :

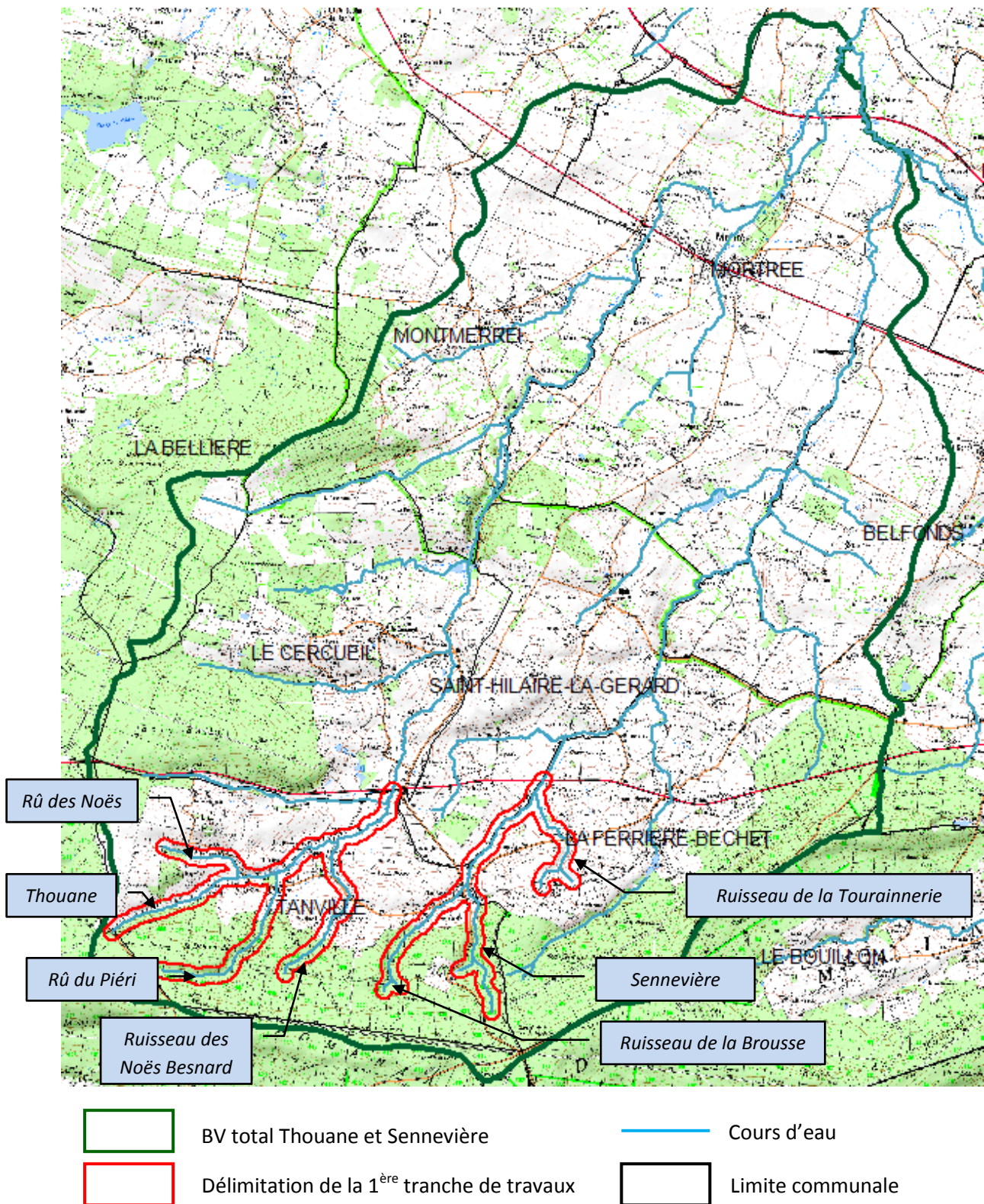
- un balivage¹ des cépées,
- un débroussaillage des clôtures et des aménagements installés,
- une réparation éventuelle des clôtures,
- la pose de clôtures sur certains secteurs oubliés,
- l'installation de passages pêcheurs.



¹ Action de sélectionner des jeunes tiges parmi une cépée

I.1. Détail et quantité des travaux réalisés en 2016

Plan de situation de la 1^{ère} tranche de travaux d'entretien



Le détail des travaux réalisés au cours de l'année 2016 sont présentés dans les tableaux suivants :

LOT n°1 : Entretien de la végétation des berges et gestion des encombres

Désignation	Unité	Quantité exécutée	Reste à réaliser en 2017
Entretien léger de la végétation	ml	664	452
Entretien moyen de la végétation	ml	1 288	0
Entretien léger de la végétation avec présence de clôture	ml	5 500	937
Entretien moyen de la végétation	ml	1 146	0
Débroussaillage de clôture	ml	863	0
Abattage d'arbres ponctuels de diamètre inférieur à 20 cm	U	1	0
Abattage d'arbres ponctuels de diamètre compris entre 20 cm et 40 cm	U	1	0
Abattage d'arbres ponctuels de diamètre supérieur à 40 cm	U	2	0
Retrait d'embâcle lourd (> 1 m ³)	U	4	0

LOT n°2 : Fourniture et mise en place de passages pêcheurs et de clôtures

Désignation	Unité	Quantité exécutée
Passage pêcheur « simple »	U	12
Clôture 3 rangs de fil barbelé	ml	30

Ces travaux ont fait l'objet d'un marché public. Suite à l'analyse des offres, les deux lots ont été attribués comme suit :

- Le lot n°1 : Entretien de la végétation des berges et gestion des encombres = **ACI Développement**
- Le Lot n°2 : Fourniture et mise en place de passages pêcheurs et de clôtures : **PROVERT**

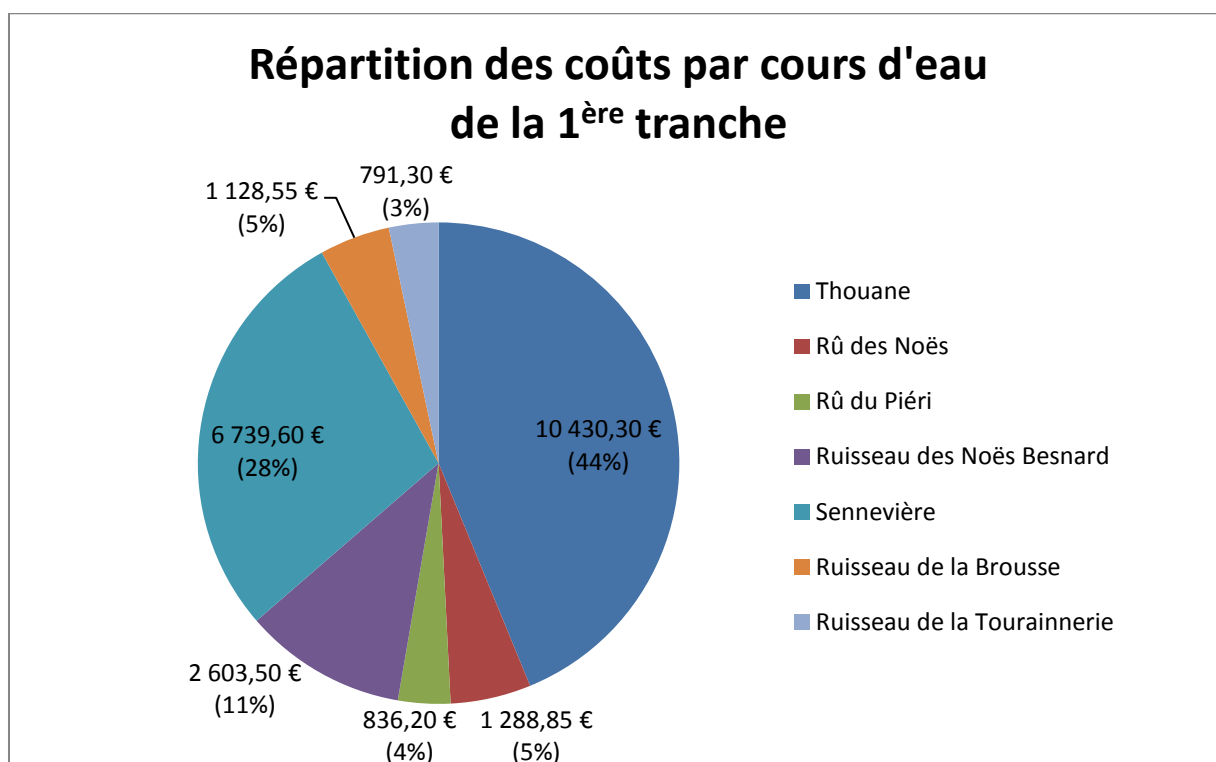
I.2. Répartition des coûts par cours d'eau

Le tableau ci-dessous reprend le coût des travaux réalisés dans cette première tranche, par cours d'eau, ainsi que le coût rapporté au mètre linéaire.

Cours d'eau	Linéaire entretenu (km)	Coût de l'entretien (€ TTC)	Coût du mètre (€ / ml)
Thouane	5,0	10 430,30 €	2,09 €
Rû des Noës	1,1	1 288,85 €	1,17 €
Rû du Piéri	2,3	836,20 €	0,36 €
Ruisseau des Noës Besnard	2,1	2 603,50 €	1,24 €
Sennevière	4,1	6 739,60 €	1,64 €
Ruisseau de la Brousse	1,8	1 128,55 €	0,63 €
Ruisseau de la Tourainnerie	1,6	791,30 €	0,49 €
TOTAL	18,0	23 818,30 €	1,32 €

Le montant total des travaux de la 1^{ère} tranche se portera donc à **23 818,30 € TTC**.

Ces travaux reçoivent le concours financier de l'agence de l'eau Seine Normandie à hauteur de 40%.



Quelques illustrations des travaux AVANT / APRES

AVANT

APRES



Embroussaillage des clôtures



Débroussaillage et balivage



Rejets en cépée



Balivage



Cépées d'aulne



Débroussaillage et balivage

II. Programme de travaux de lutte contre les inondations sur les bassins Thouane-Sennevière

L'année 2016 a surtout consisté à obtenir l'ensemble des autorisations réglementaires et administratives nécessaires et préalables aux commencements des travaux ainsi que les demandes de subventions auprès des partenaires financiers.

Autorisations réglementaires et administratives

La communauté de communes des Sources de l'Orne a rencontré l'ensemble des propriétaires et exploitants concernés par l'emprise des travaux afin de leur présenter le projet et de prendre en considération leur demande.

Afin de faciliter l'entretien des aménagements qui seront réalisés, la communauté de communes souhaite devenir propriétaire de la surface d'emprise. De ce fait et à la demande des services de l'Etat en charge du dossier, un accord de principe relatif à la vente du terrain a été trouvé avec chaque propriétaire. Les derniers accords ont été obtenus en février 2016 permettant la finalisation du montage des dossiers réglementaires.

Après instruction du dossier de demande de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) par les services de l'Etat, les travaux ont été déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral en date du 15 avril 2016.

Demande de subventions

Une fois l'arrêté préfectoral obtenu, la communauté de communes a procédé aux demandes de subventions. Il a été sollicité l'Etat, par l'intermédiaire du « fonds Barnier », la Région Normandie et le Conseil Départemental de l'Orne pour arriver à une participation de 80% sur le montant total du projet.

Poursuite des études de projet

Les partenaires financiers autorisant la communauté de communes des Sources de l'Orne à commencer l'opération, la mission de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'études SCE a été relancée afin que les aménagements de lutte contre les inondations soient étudiés de manière plus approfondie autant sur leur conception que sur leur fonctionnement hydraulique et également en tenant compte des prérogatives des propriétaires. Pour ce faire, une étude géotechnique a notamment été réalisée en fin d'année.

Des chantiers de réduction du risque sur la Sennevière

De petits travaux ont été entrepris cette année sur la Sennevière et qui concourent à la réduction du risque d'inondation et qui permettent un retour à la normal plus rapide au moment de la décrue.

Le premier chantier a consisté à remplacer un enrochement sur la Sennevière. Ce dernier réduisait de moitié la largeur du lit et facilitait le débordement sur la voie communale.

Le second chantier avait pour but la réfection d'un busage collectant les eaux pluviales ainsi qu'un renforcement de berge.

Les photos ci-dessous illustrent les deux chantiers de l'année 2016, avant puis après travaux :

Remplacement d'un enrochement à Launay – Mortrée

AVANT



Enrochement freinant l'écoulement (photo prise lors d'une petite crue)

APRES



Retrait du bloc puis remplacement par des pierres de plus petits calibres maçonnées

Réfection du busage à Launay – Mortrée

AVANT



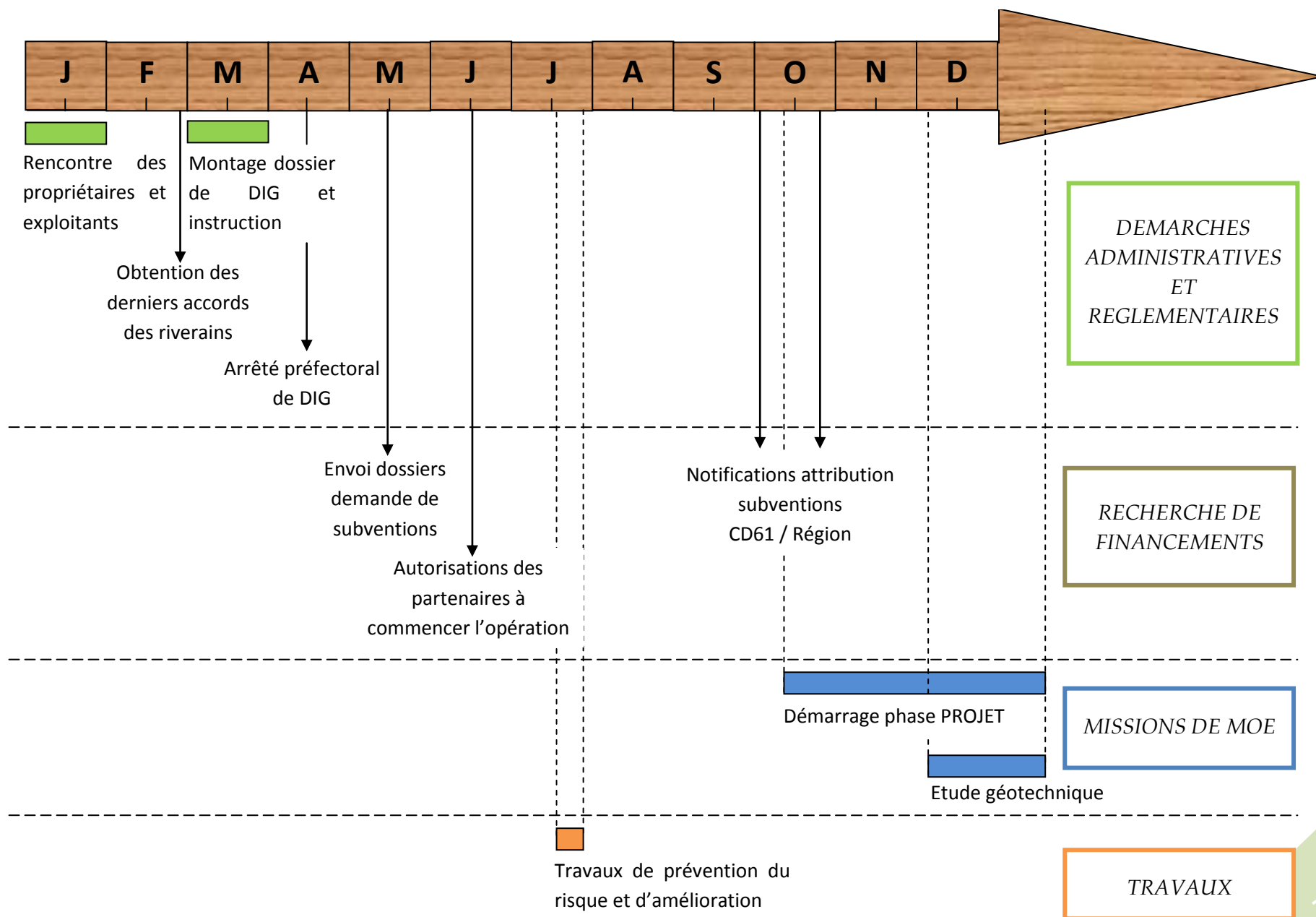
Buse obstruée empêchant la mise hors d'eau de la voie communale lors de la décrue

APRES



Réfection de la buse et consolidation de la berge

Frise chronologique – Année 2016 – Avancement du programme de lutte contre les inondations



III. Diagnostic de terrain sur le bassin versant de l'Orne

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence, et dans la perspective d'atteindre le « bon état » des masses d'eau, conformément à la Directive européenne (DCE – 2000), la communauté de communes prévoit un nouveau programme de travaux de restauration et d'entretien qui portera sur le bassin versant de l'Orne, à l'exception de la Thouane et de la Sennevière qui ont déjà bénéficié d'un programme. Un diagnostic a donc été réalisé afin d'identifier les perturbations pouvant affecter le bon état physico-chimique ou biologique des masses d'eau.

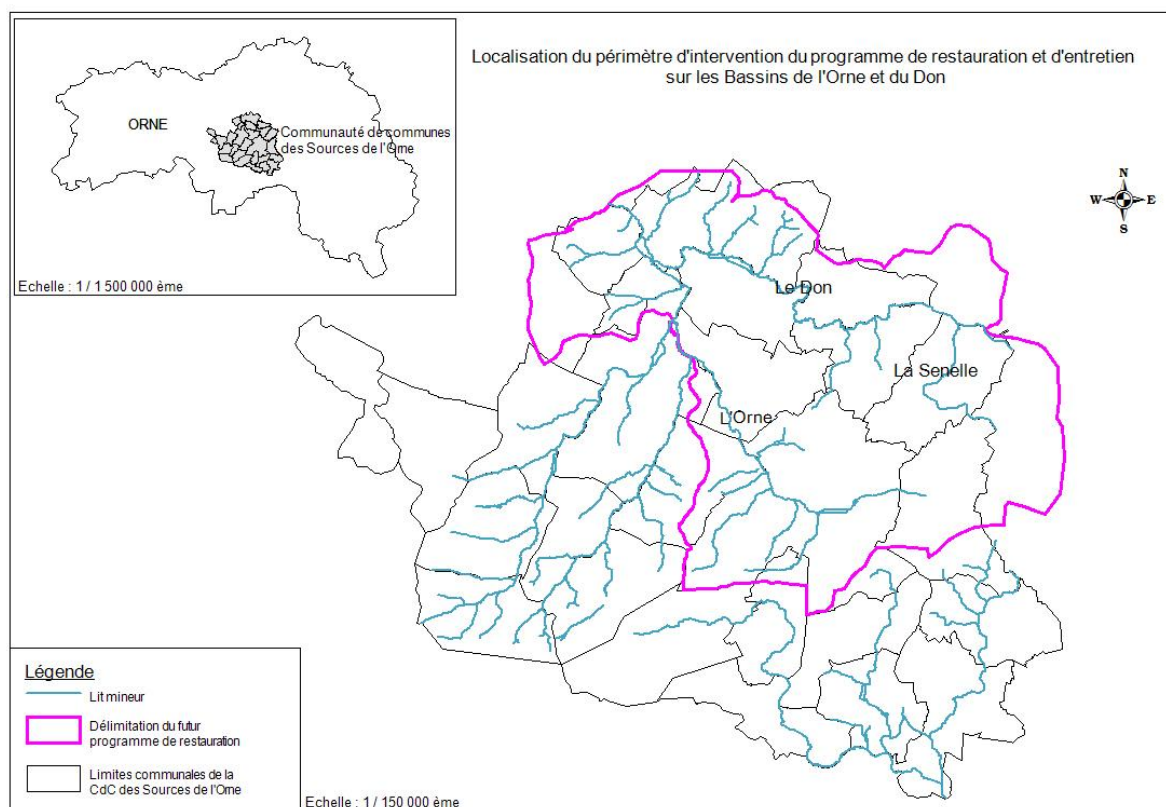


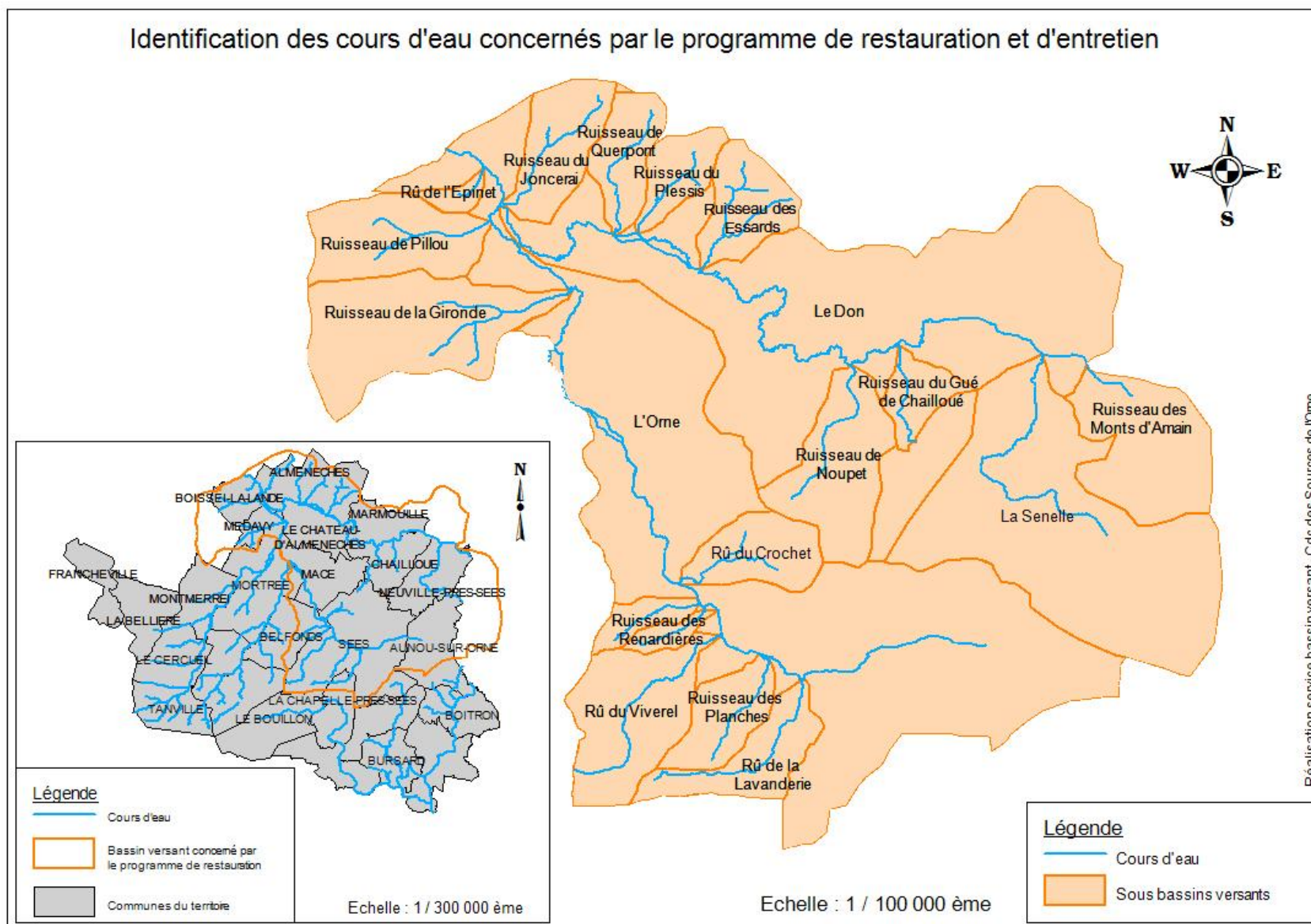
Figure 1: Localisation du bassin de l'Orne

Ce diagnostic a concerné un linéaire total de cours d'eau de 108 km dont les principaux sont listés ci-dessous :

BASSIN VERSANT	COURS D'EAU	LINEAIRE (ml)
ORNE	L'Orne	24 206
	Ruisseau de la Lavanderie	4 888
	Ruisseau des Planches	3 024
	Rû du Viverel	5 462
	Ruisseau des Iles	1 877

	Ruisseau des Renardières	2 261
	Rû du Crochet	2 960
	La Gironde	3 280
	Ruisseau du pré du Tertre aux Tutelles	1 966
	Ruisseau du Noé Thiron à Ecublay	1 076
	Ruisseau de Pillou	2 944
	Ruisseau du Joncerai	3 832
	Rû de l'Epinet	893
	SOUS-TOTAL	58 668
DON	Le Don	22 376
	Ruisseau des Monts d'Amain	1 346
	La Senelle	7 567
	Ruisseau du Gué de Chailloué	2 619
	Ruisseau de Noupet	3 869
	Ruisseau des Essards	2 244
	Ruisseau des Crières	1 932
	Rû de la Fausse Rivière	1 939
	Ruisseau du Plessis	2 450
Ruisseau de Querpont	3 443	
	SOUS-TOTAL	49 785
	TOTAL	108 453

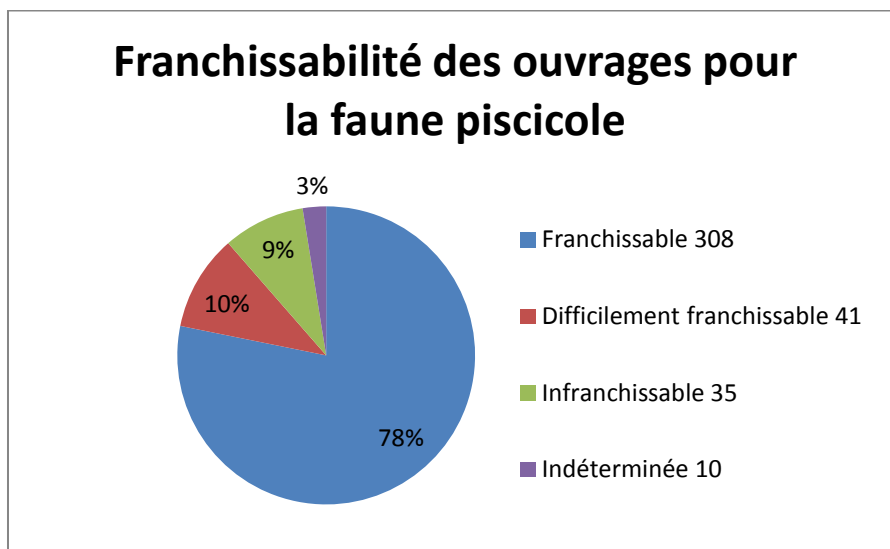
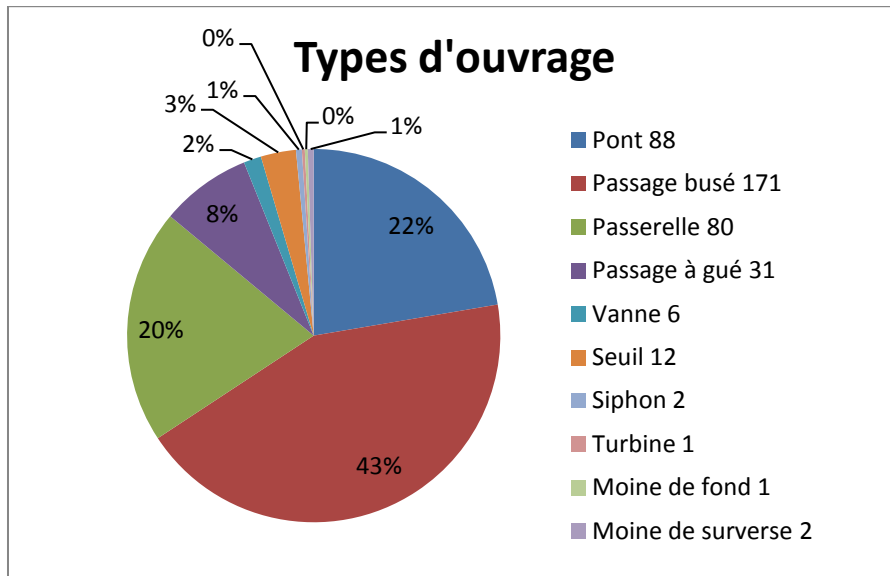
Identification des cours d'eau concernés par le programme de restauration et d'entretien



La réalisation du diagnostic a nécessité 133 heures de terrain et 181 de travail cartographique (Cf. Annexe)

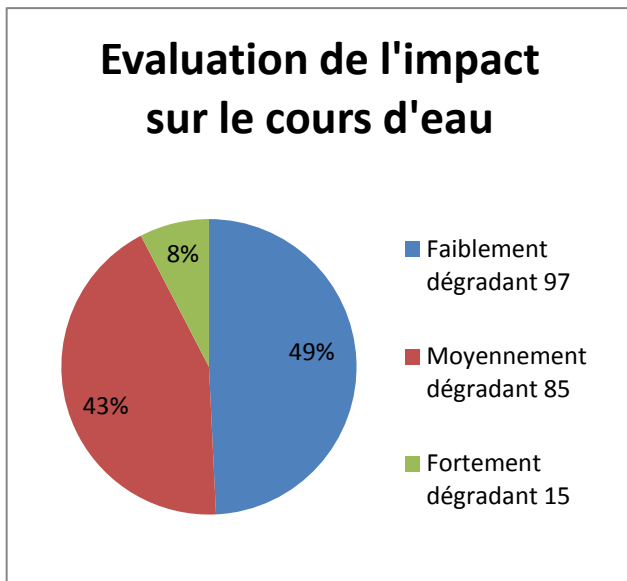
La première analyse du diagnostic a permis d'identifier :

- la présence de 394 ouvrages répartis comme suit :



Exemple d'un ancien seuil de moulin infranchissable pour la faune piscicole sur le cours de la Senelle

- l'existence de 197 abreuvoirs au cours d'eau ayant un impact plus ou moins dégradant sur celui-ci :



Exemple d'abreuvoir fortement dégradant présent sur l'Orne

- L'absence d'une végétation sur plus de 23,5 km de berge,
- Le besoin d'une restauration de la végétation sur près de 44,5 km de berge,
- La présence de 139 embâcles,
- 248 rejets directs au cours d'eau (pluvial, agricole, domestiques,...),
- Plus de 49 km de cours d'eau ou de berge artificialisés (travaux de rectification, déplacement de cours d'eau, protection de berge, ...),

IV. Communication, Sensibilisation, Information

IV.1. Présentation du projet de lutte contre l'érosion et le ruissellement

Une réunion à destination des exploitants agricoles des têtes de bassins de la Thouane et de la Sennevière s'est tenue le 20 septembre 2016. L'objet de la réunion était de leur présenter le diagnostic réalisé en 2015, identifiant les parcelles agricoles « à risque » vis-à-vis du phénomène d'érosion et de ruissellement. Cela a aussi été l'occasion d'aborder les bonnes pratiques agricoles permettant de limiter l'apparition du ruissellement ainsi que les différents aménagements d'hydraulique douce (plantation de haies à plat, sur talus, mise en place d'une bande enherbée, ...).

Pour accompagner cette démarche, une plaquette d'information a été produite par l'intermédiaire d'une stagiaire pour sensibiliser les agriculteurs sur l'intérêt de replanter des haies. Elle met en avant le bénéfice pour les productions agricoles, pour la préservation des sols, de la qualité des eaux, le rôle paysager, ...

Cette plaquette sera téléchargeable sur le site internet de la communauté de communes :

<http://www.cc-sourcesdelorne.fr/>

IV.2. Interventions auprès d'étudiants du lycée agricole de Sées

Cette année encore le technicien de rivières a été sollicité pour intervenir auprès des étudiants du lycée agricole de Sées. Trois interventions ont été organisées :

- Le 04/05/2016 auprès des 1^{ères} années du BTS GPN avec sortie sur le terrain,
- Le 19/10/2016 auprès des 1^{ères} années du Bac Pro STAV-Elevage en salle puis sur le terrain,
- Le 06/12/2016 auprès des 1^{ères} années du Bac Pro STAV-Aménagement en salle.

Les présentations ont été les suivantes :

- Présentation de la communauté de communes des Sources de l'Orne :
 - ses communes, ses compétences,
 - l'historique qui l'a amené à prendre la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la lutte contre les inondations,
 - les missions du poste de technicien de rivière,
- Présentation du milieu aquatique :
 - le fonctionnement naturel de la rivière (érosion, sédimentation, rôle de la ripisylve, ...),
 - les droits et les devoirs des riverains, contexte réglementaire,
 - les perturbations que l'on retrouve sur les cours d'eau et les moyens pour y remédier,
 - les travaux déjà entrepris par la communauté de communes en faveur de la restauration des milieux aquatiques.

V. Echanges techniques et contributions à l'élaboration de documents

V.1. Echanges techniques entre techniciens de rivières

En 2016, le technicien a participé à l'une des deux journées techniques organisées par la CATER Normandie.

Journée technique : 22 Novembre 2016 à Condé-en-Normandie (14).

Le programme de la journée a été le suivant :

- Point d'infos (Stéphane WEIL - CATERN)
- Compétence GEMAPI (Didier L'HOMME - DREAL)
- Suivis sur le site de Pontécoulant (Hélène LAINÉ et Xavier FOURNIALS - CATERN)
- Suivis sur les sites d'effacement sur l'Orne (Yannick SALAVILLE - FCPPMA)
- Financement des dispositifs de suivi et évaluation (Thierry LEFEVRE - AESN)
- Présentation des nouveaux référents au Conseil Régional de Normandie

La journée s'est conclue par la visite de l'ancien barrage de Pontécoulant sur la Druance puis de l'ancien seuil du Danet sur l'Orne.



Photo du site du Danet après l'arasement du seuil

V.2. Réunion de travail et d'échange à la DDT61

Plusieurs réunions d'information et d'échange sur le Bassin Versant de la Sarthe Ornaise ont eu lieu cette année à l'initiative de la préfecture de l'Orne.

Les sujets traités ont été :

- le contexte législatif de la compétence GEMAPI
- l'état actuel des compétences sur le bassin de la Sarthe Ornaise
- les enjeux du territoire
- les réflexions menées en 2012
- la mise en place d'un syndicat unique

V.3. Contribution à la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Inondation initiée lors de la réunion de lancement du 1er avril 2016 à Briouze, la communauté de communes a participé à cette démarche en exposant les problématiques du territoire.

La Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) permet de centrer la réflexion sur la gestion des inondations en fonction des priorités et des enjeux locaux dans l'objectif de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.

V.4. Réunion Natura 2000

Se trouvant sur le périmètre du site Natura 2000 : « Haute Vallée de l'Orne et ses Affluents », la communauté de communes des Sources de l'Orne a été convié par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Collines Normandes à une réunion d'information destinée à présenter les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques proposées sur le bassin versant de l'Orne amont :

Cette réunion s'est déroulée le 19 avril à Mortrée.

V.5. Guide de terrain sur les plantes invasives du bassin de l'Orne

Le technicien de rivières a contribué à la création d'un guide de terrain servant à la détermination des plantes invasives. Ce guide, élaboré, dans le cadre du SAGE Orne Amont, recense les espèces potentiellement présentes sur le bassin de l'Orne, mais il n'est pas pour autant exhaustif. A disposition du grand public, il a pour objectif d'informer et de faciliter l'identification et la localisation de ces plantes.

Par cette communication, l'objectif est de limiter l'introduction de ces espèces dans le milieu naturel et mettre en place des mesures efficaces permettant de maîtriser leur développement voire de les éradiquer.

Le guide est téléchargeable sur les sites internet suivants :

www.cc-sourcesdelorne.fr

www.orne.gouv.fr

VI. Formations

Le technicien de rivières de la communauté de communes des Sources de l'Orne a participé à 4 formations afin de parfaire ses connaissances sur différentes thématiques auxquelles il est confronté dans l'exercice de ses missions.

VI.1. Formation « La gestion et l'entretien des ripisylves »

Le technicien a assisté cette année à une formation de deux jours sur « la gestion et l'entretien des ripisylves » organisée par le CNFPT Basse-Normandie à Hérouville-Saint-Clair.

Cette formation a été l'occasion d'aborder :

- La connaissance des milieux : fonctionnement des cours d'eau, écosystèmes, ripisylves, aménagement paysager.
- Les enjeux et les objectifs d'entretien.
- Réglementations : eau, déchets, Natura 2000.
- Les outils de gestion : SDAGE, SAGE, contrat de rivière, ...
- Les programmes de restauration des berges de cours d'eau.
- Les techniques d'entretien des ripisylves.

La formation a été complétée par des sorties de terrain, la présentation d'études de cas et d'échanges d'expériences.

VI.2. Formation « Les différentes techniques de restauration hydro-morphologiques des cours d'eau »

Cette formation sur deux jours avait pour objectifs de maîtriser les différentes techniques de restauration hydro-morphologiques en fonction des contextes (parcellaire, occupation du sol, type de cours d'eau, ...) :

Le contenu de la formation :

- Le cadre réglementaire, institutionnel et financier.
- Connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques.
- Les différentes techniques de restauration hydro-morphologiques (de type R1 à R3).
- Les suivis pour conduire une bonne évaluation de la restauration.
- Les suivis simplifiés en régie.

La formation s'est accompagnée de visites de sites pour compléter l'apport théorique :

1. Moulin de Kervin : suppression d'un seuil.
2. Restauration et recharge d'un cours d'eau en tête de bassin.
3. Réactivation d'une zone humide par recréation d'un cours d'eau.
4. Recharge minérale sur un grand cours d'eau.

VI.3. Formation « Les outils d'acquisition et d'expropriation foncière »

L'objectif de cette formation, organisée sur trois jours, a été de :

- Désigner les différentes techniques d'acquisition et d'expropriation foncière, à titre onéreux ou à titre gratuit.
- Maîtriser les procédures inhérentes à ces outils de l'action foncière.
- Déterminer les conditions de réussite et les risques liés à la mise en œuvre de ces outils.

Le contenu de la formation :

- Les facteurs de choix entre les procédures.
- La définition des acquisitions à titre onéreux : rappel sur la compétence de l'organe délibérant, la consultation du service des domaines etc.
- Les acquisitions relevant du droit privé : définition et procédures de l'achat et de l'échange.
- Les acquisitions relevant du droit public : l'expropriation (conditions, objet et procédure) et la préemption (conditions et procédure).
- Les acquisitions à titre gratuit : définition et procédures des dons et legs et des biens sans maître.

VI.4. Formation « L'identification des zones humides »

A l'initiative du Conservatoire Botanique National de Brest, une demi-journée de formation a été organisée pour former les opérateurs de terrain à l'utilisation des outils d'identification des végétations de zones humides. Le but de cette formation est d'apprendre à mieux identifier les zones humides par l'intermédiaire des végétaux présents pour une meilleure gestion de celles-ci et une meilleure intégration dans les projets de restauration.

VII. Suivi des espèces d'intérêt communautaire

VII.1. Plan de gestion : Ecrevisses à pattes blanches

Comme chaque année, le groupe de travail s'est réuni le 18 Mai 2016 au Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Le but étant de faire le point sur la connaissance des populations d'écrevisses à pattes blanches et de réfléchir au plan d'actions de 2016.

VII.2. Prospection loutre

En compagnie du chargé de mission du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Collines Normandes, le technicien de rivières a contribué à la prospection d'indices de présence de la loutre. La prospection a permis de constater la présence de l'espèce sur deux nouveaux cours d'eau : La Thouane et la Sennevière sur leur partie aval (confluence avec l'Orne).

*Empreintes de loutre
aperçues sur la Thouane*



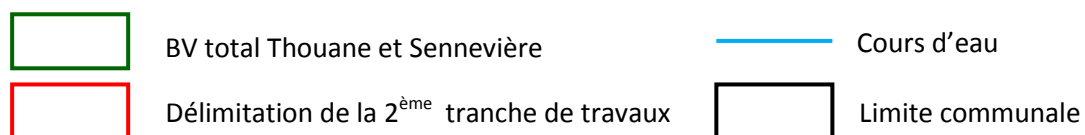
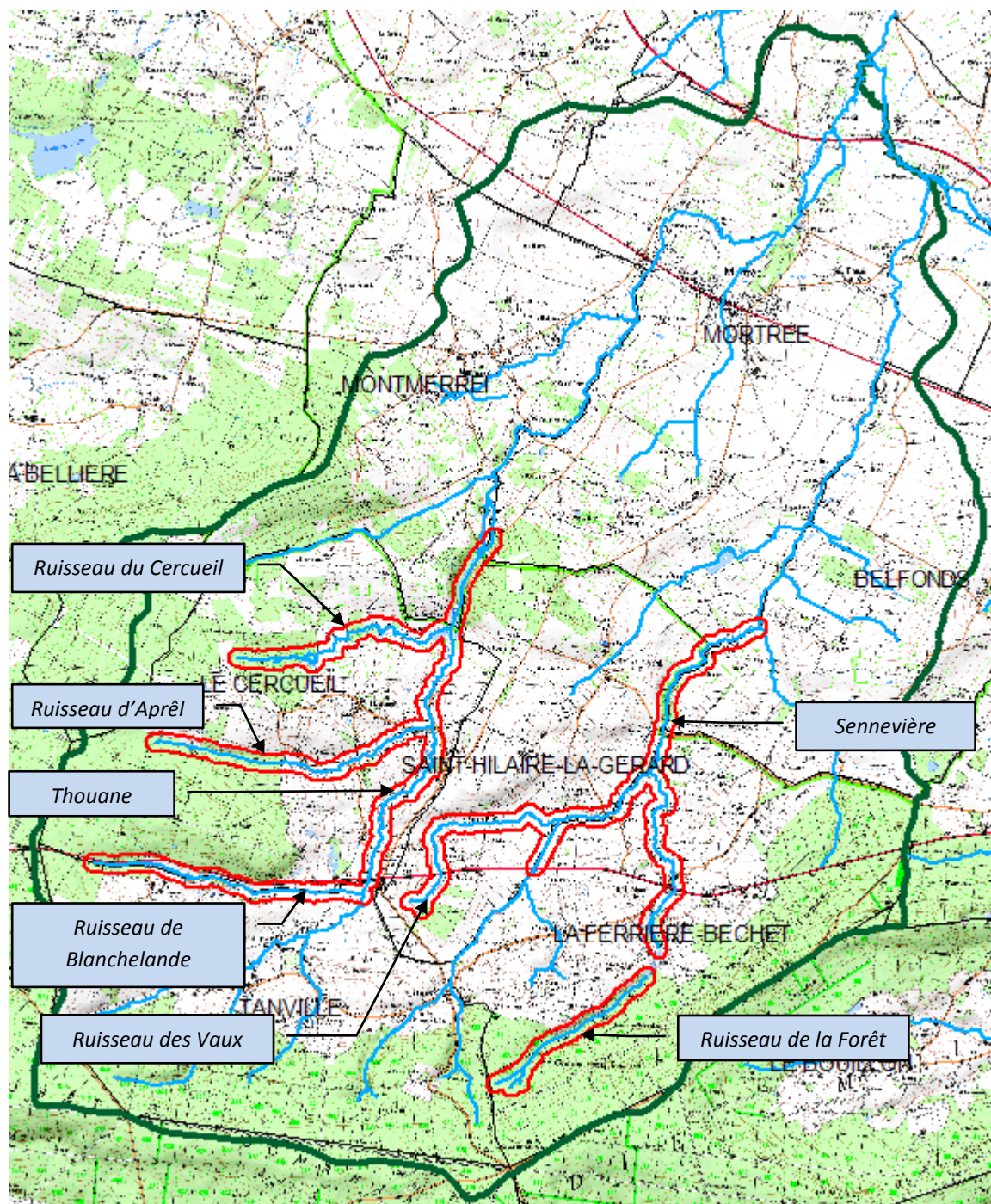
B. PROGRAMME PREVISIONNEL 2017

I. 2^{ème} tranche de la phase d'entretien des bassins Thouane-Sennevière

Les travaux d'entretien seront poursuivis en 2017 dès le mois de Septembre et concerneront les cours d'eau suivant :

Cours d'eau	Linéaire (km)
Thouane	3,7
Ruisseau de Blanchelande	3,3
Ruisseau d'Aprêl	3,4
Ruisseau du Cercueil	3,3
Sennevière	4,5
Rû des Vaux	2,8
Ruisseau de la Forêt	5,2
TOTAL	26,2

Plan de situation de la 2^{ème} tranche de travaux d'entretien



Le type de travaux, les quantités estimées ainsi que le montant de cette 2^{ème} tranche sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Désignation des travaux	Unité	Quantité estimée	Montant € HT
Entretien de la végétation			
Entretien léger	ml	5 507	10 187,95 €
Entretien moyen	ml	223	613,25 €
Débroussaillage clôture	ml	297	430,65 €
Entretien de la végétation avec présence de clôture			
Entretien léger avec présence de clôture	ml	4 706	9 647,30 €
Abattage ponctuel			
Arbre diamètre inférieur à 20 cm	U.	6	90,00 €
Arbre diamètre compris entre 20 et 40 cm	U.	5	112,50 €
Arbre diamètre supérieur à 40 cm	U.	2	90,00 €
Retrait d'embâcles			
Léger	U.	5	125,00 €
Lourd	U.	7	350,00 €
Pose de clôture			
Clôture 3 rangs barbelé	ml	123	713,40 €
		Montant total	22 360,05 €

II. Programme de lutte contre les inondations sur les bassins Thouane-Sennevière

Le programme, initié il y a cinq ans, marquera en 2017 une étape importante puisque les travaux d'importance devraient débuter cet été.

Avant le commencement des travaux, les études devront finir de déterminer la conception des ouvrages, leur fonctionnement et leur implantation. Puis, la communauté de communes procédera au lancement des appels d'offres.

Les travaux prévus sont :

Rivière concernée	Localisation	Aménagement
La Thouane	Le Marais à MORTREE	Réalisation d'un merlon en rive droite + création d'un ouvrage de décharge en rive gauche
	La Radiguerie à MORTREE	Rehausse de berge en rive droite
La Sennevière	Guichaumont à BELFONDS	Réalisation d'un merlon transversal
	Cléray à BELFONDS	Décassement du lit majeur

La présence de ces aménagements permettra à la fois de réduire la vulnérabilité d'une vingtaine d'habitations face au risque d'inondation et à la fois de réduire la submersion de quatre voies communales.

Ce programme de travaux traduit la volonté des élus du territoire à engager des actions en faveur de la réduction du risque et le souhait d'assurer la protection des concitoyens. Ce type d'initiative reste encore unique dans la région.

Il est important de préciser que ce projet bénéficie de l'appui technique et financier de la Région Normandie, du Conseil Départemental de l'Orne ainsi que de l'Etat.

III. Programme de lutte contre l'érosion et le ruissellement sur les bassins Thouane-Sennevière

Le programme de travaux décrit dans le paragraphe précédent participe à protéger localement les habitations et infrastructures vulnérables. Mais, la communauté de communes n'oublie pas de traiter la problématique à l'échelle du bassin versant. En effet, depuis plusieurs décennies les travaux de remembrement (arrachage de haie), de création de fossés collecteurs des eaux pluviales ont eu pour conséquence de diminuer le temps de réponse du bassin et accrue le risque.

La communauté de communes des Sources de l'Orne souhaite donc véritablement lancer la dynamique en 2017 et intervenir sur les parcelles identifiées comme problématiques face au ruissellement et à l'érosion des sols. Ces aménagements dits « d'hydraulique douce » concourent à la prévention du risque d'inondation ainsi qu'à la préservation de la qualité des eaux. Ils se traduiront notamment par l'implantation de haies, de bandes enherbées, le déplacement d'entrées de champs,...

Le technicien de la communauté de communes rencontrera les exploitants agricoles afin d'étudier les aménagements possibles sur leurs parcelles.

A condition d'obtenir les financements et les autorisations réglementaires, les premiers chantiers pourraient débuter à l'hiver 2017.

IV. Le programme de restauration et d'entretien sur le Bassin de l'Orne

Suite à la réalisation du diagnostic en 2016, les données recueillies seront analysées. Les résultats seront alors présentés aux élus du territoire en réunion de commission Environnement puis portés à connaissance des riverains par l'organisation de réunions publiques.

Il fera état des différentes perturbations rencontrées, des solutions à mener pour les résoudre, un premier chiffrage du montant des travaux ainsi qu'une programmation pluriannuelle.

Il est rappelé que l'objectif de ce programme de restauration et d'entretien est de retrouver la fonctionnalité des hydro-systèmes, restaurer la qualité des eaux, protéger les espèces et les habitats, mettre en valeur ce patrimoine naturel oublié.

Le montage d'un dossier de demande d'intérêt général sera également nécessaire pour légitimer l'intervention de la communauté de communes sur des terrains privés et d'y investir des fonds publics.

V. Veille technique et environnementale

Au cours de l'année 2017, le technicien de rivières s'attachera à suivre le bon déroulement des différents travaux entrepris, que ce soit dans le cadre du programme de restauration et d'entretien ou dans le programme de lutte contre les inondations portés sur les bassins de la Thouane et de la Sennevière.

L'enjeu sera également de démarrer le programme de lutte contre l'érosion et le ruissellement.

Le service rivière et bassin versant poursuivra son appui technique et de conseil aux élus et riverains du territoire, ainsi que des actions de sensibilisation et de communication.

Nos partenaires techniques et financiers :

Financiers :



Techniques :



Annexe : Répartition du temps passé par mission pour l'année 2016 du technicien de rivières

Catégories d'actions et identification des actions	ETPT		Répartition du temps passé	
	Nombre de jours	%/total jours ETPT	Bureau/ Réunion	Terrain
MISSIONS PRIORITAIRES				
1- Elaboration / suivi / mise à jour du PPRE				
1.1- Suivi des études au niveau du bassin versant pour établir le PPRE	45,00	20,45	25,93	19,07
1.2- Mobilisation des collectivités / agriculteurs / propriétaires concernés	17,64	8,02	17,21	0,43
1.3- Accompagnement des acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration	1,64	0,75	1,64	0,00
2- Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE				
2.1- Programmation de travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
2.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	2,54	1,15	2,54	0,00
2.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	0,54	0,24	0,54	0,00
MISSIONS SPECIFIQUES				
3- Missions spécifiques				
3.1- Programmation de travaux	14,18	6,44	6,68	7,50
3.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	3,21	1,46	3,00	0,21
3.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	17,32	7,87	4,21	13,11
3.4- Programmation de travaux de recomposition bocagère	2,04	0,93	1,64	0,39
3.4bis - Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.5- Mise en œuvre et suivi des aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.6- Réalisation des travaux de restauration et d'entretien en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
3.7- Collaboration à la préservation de zones humides	0,00	0,00	0,00	0,00
3.8- Participation à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes	0,00	0,00	0,00	0,00
3.9- Suivi des indicateurs de la qualité de l'hydrosystème et du fonctionnement hydromorphologique	0,36	0,16	0,00	0,36
3.10- Veille à la bonne gestion des passes à poisson validé par l'Agence	0,00	0,00	0,00	0,00
3.11- Réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions diffuses	0,00	0,00	0,00	0,00
MISSIONS GENERALES				
4- Missions communes aux animations milieux aquatiques				
4.1- Actions de sensibilisation des usagers/habitants à l'environnement	19,00	8,64	17,86	1,14
4.2- Gestion courante au sein de la structure d'accueil	46,11	20,96	42,93	3,18
4.3- Jours de formation des agents	12,11	5,50	9,64	2,46
5- Autres missions	31,18	14,17	27,96	3,21
TOTAL jours ETPT	212,86	96,75	161,79	51,07
TOTAL nombre ETPT-an (1an= 220 jours ETPT)	220			